

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*

**Identifiant annonce : 7247815201**

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur Olivier COLIN, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

**Cliquez ici :**

<https://www.agriculteur-normand.com/annonces-legales/details/7247815201>

Cette annonce a été mise en ligne le **6 mars 2021** sur **Agriculteur Normand-web**  
Pour le département : **50 - MANCHE**

Cabinet d'avocats  
HOUDAN LEGRAND RÉTIF  
4 Boulevard Georges Pompidou  
14000 CAEN

-----  
**POULLAIN DEVELOPPEMENT**

Société Civile

Au capital de 500 Euros

Siège social : DONVILLE LES BAINS (50350)

8 B Rue de la mer

R.C.S. COUTANCES en cours

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société Civile.

DENOMINATION : POULLAIN DEVELOPPEMENT

SIEGE SOCIAL : DONVILLE LES BAINS (50350), 8B Rue de la Mer

OBJET : La Société a pour objet, en France ou à l'étranger, directement ou indirectement :

- La propriété (notamment par voie d'acquisition), la gestion à titre civil (notamment par le biais de la mise en location) de biens et droits immobiliers et de toutes valeurs mobilières, et plus particulièrement de toute participation dans toutes sociétés, et de tous autres biens meubles et immeubles (bâties ou non), à quelque endroit qu'ils se trouvent,

- Et accessoirement la vente de ces biens ou droits.

Et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement aux biens dont s'agit, à condition qu'elles n'altèrent pas le caractère civil de la Société.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au

RCS

CAPITAL : 500 Euros

APPORTS EN NUMERAIRE : 500 Euros.

CO-GERANTS : Madame Agathe POUILLAIN demeurant à YQUELON (50400), 25 rue des Coquelicots et Monsieur Christian POUILLAIN demeurant à DONVILLE LES BAINS (50350), 8B Rue de la Mer.

CESSION DE PARTS : Toute cession de parts sociales est soumise à l'agrément préalable de l'assemblée générale.

IMMATRICULATION : RCS COUTANCES.

Pour avis

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.  
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Olivier COLIN  
Directeur de Médialex

